



Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Le Président Burundais salue la transformation socio-économique de l'Ouganda sous le leadership du Président Museveni



A lors qu'il prenait part, le mardi 12 mai 2026 à Kampala, aux cérémonies d'investiture du Président récemment réélu, Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a salué les avancées remarquables enregistrées par l'Ouganda en matière de

transformation socio-économique sous le leadership du Président Museveni.

S'exprimant lors des cérémonies, le Chef de l'Etat Burundais, a souligné les progrès significatifs accomplis par l'Ouganda dans les domaines de la sécurité, de la cohésion sociale et du développement. « Grâce à une croissance économique soutenue, à des investis-

Dans cette Edition: page

Le Président Burundais salue la transformation socio-économique de l'Ouganda sous le leadership du Président Museveni

1

Assemblée Nationale : prévention de la double imposition et la protection réciproque des investissements entre le Burundi et les Emirats arabes unis, deux conventions adoptées à l'unanimité

2

Le Sénat organise un atelier de renforcement de capacités sur la diplomatie, la communication parlementaire et l'analyse de la loi budgétaire

3

Une délégation des parlementaires Burundais participe aux travaux de la 1^{ère} Assemblée parlementaire de l'OEACP-UE

4

Retour du Premier Ministre Burundais en provenance de Caire

4

Rencontre diplomatique entre le Burundi et l'Irlande

5

Visite surprise du Ministre Bizimana dans les agences de recrutement des travailleurs migrants burundais

6

Son Eminence le Cardinal Luis Antonio effectue une visite officielle au Burundi

6

Entretien entre l'Ambassadeur du Burundi et le Représentant Spécial du Ministre en charge de l'Intérieur en France

7

sements stratégiques dans l'agriculture et à des politiques visant à réduire la pauvreté et à améliorer les moyens de subsistance, l'Ouganda s'est constamment positionné parmi les économies émergentes les plus prometteuses du continent ».

Le Président Ndayishimiye a également félicité son homologue ougandais, Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, pour son leadership qui inspire aujourd'hui de nombreux dirigeants africains en matière de développement et de bien-être des populations. Il a en outre salué son rôle déterminant dans les efforts de rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région, notamment dans le processus de rétablissement de la paix au Burundi.

Ces cérémonies d'investiture ont été marquées par plusieurs moments forts, dont la prestation de serment du Président Museveni, une parade militaire riche en couleurs, ainsi que son discours d'investiture dans lequel il s'est engagé à poursuivre les efforts visant à accélérer le développement socio-économique de l'Ouganda.

Signalons qu'à son arrivée à l'Aéroport international d'Entebbe, le Président Burundais et Président en exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a été accueilli par Monsieur David Bahati, Ministre d'Etat Ougandais chargé du Commerce, de l'Industrie et de la Coopération. **(Présidence)**

Assemblée Nationale : prévention de la double imposition et la protection réciproque des investissements entre le Burundi et les Emirats arabes unis, deux conventions adoptées à l'unanimité



Les élus du peuple réunis en séance plénière sous l'égide du Président de l'Assemblée Nationale, Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe, ont examiné et adopté à l'unanimité le mardi 12 mai 2026, deux conventions portant respectivement sur la prévention de la double imposition et l'évasion fiscale et l'accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements, signées le 6 février 2017.

Le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement qui était l'envoyé du Gouvernement pour présenter l'exposé des motifs aux représentants du peuple a indiqué que les deux instruments juridiques sont d'une importance capitale dans la mise en place d'un cadre d'investissement juridiquement sécurisé et stable pouvant stimuler les initiatives commerciales et accroître le niveau des échanges et la mobilité des capitaux entre le Burundi et

les Emirats arabes unis.

Selon Monsieur Bizimana, l'accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements et la convention fiscale contre la double imposition sont des outils juridiques complémentaires en ce sens que les investisseurs des deux Etats contractants ne seraient être protégés efficacement que si le risque de double imposition est écarté. Pour atteindre les objectifs du non-double imposition du revenu et d'évasion fiscale, quatre axes majeurs ont été déterminés. Il s'agit des impôts et des personnes visées par la convention fiscale, de la notion d'établissement stable et modalités d'imposition ; des modalités d'imposition des personnes et des revenus ainsi que des méthodes pour l'élimination de la double imposition. Certaines modalités d'imposition des revenus évoquées concernent notamment les bénéficiaires des entreprises, dividendes, revenus des biens immobiliers, revenus d'emploi et autres.

Dans une réponse donnée par le Ministre en charge des Affaires Etrangères à la commission permanente en charge de la bonne gouvernance, une fois ces accords ratifiés, ils seront utilisés comme des leviers d'attractivité économique et des outils de promotion de l'investissement dans divers domaines. Il a également fourni des éclaircissements aux différentes questions lui adressées par les représentants du peuple. Après les amendements de fond et de forme, les députés ont adopté, à l'unanimité, ces deux projets de loi. **(Le Renouveau)**

Le Sénat organise un atelier de renforcement de capacités sur la diplomatie, la communication parlementaire et l'analyse de la loi budgétaire



Le Président du Sénat, Très Honorable Gervais Ndirakobuca, en compagnie du 2^{ème} Vice-Président de cette Institution, a procédé, le mardi 12 mai 2026, à l'ouverture d'un atelier de deux (2) jours sur le renforcement de capacités des sénateurs et certains cadres du Sénat sur la diplomatie, la communication parlementaire et l'analyse de la loi budgétaire, à l'Hôtel Chalet la Concorde, au Chef-lieu de la commune Muramvya,



dans la province de Gitega.

Dans son discours, Très Honorable Ndirakobuca a fait savoir que le principal objectif de cet atelier est de permettre aux participants de mieux connaître et comprendre l'importance des relations entre les institutions représentatives des peuples de différents pays ainsi que les mécanismes de communication autour des activités menées au sein du Sénat. Il a indiqué que le Burundi est préoccupé par le renforcement des liens d'amitié et de coopération avec les autres pays.

Ainsi, il a expliqué que le Sénat entend renforcer des bonnes relations avec les Institutions ou les Associations qui représentent les peuples des autres Nations afin de bénéficier de l'expérience en

matière du vote de la loi, la représentation du peuple, etc.

Etant donné que le Burundi signait différents Accords avec d'autres pays, il a indiqué que le Sénat a le devoir de contrôler l'action gouvernementale afin de vérifier leur mise en application pour l'intérêt du peuple. Monsieur Ndirakobuca a également indiqué que le renforcement des relations entre les pays permet l'ouverture des horizons au développement. Il a signifié que les bonnes relations entre les Institutions qui représentent les peuples des différents pays constituent le pilier du renforcement de la coopération, la paix et la sécurité. « L'union fait la force ».

Le Président de la Chambre Haute du Parlement a aussi fait savoir que le renforcement de la diplomatie parlementaire s'avère nécessaire en matière du développement pour la mise en œuvre de la Vision du Burundi, « pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 ».

Très Honorable Ndirakobuca a noté qu'il est indispensable de maintenir un dialogue permanent avec les citoyens compte tenu des liens étroits existant entre le Sénat et les structures de l'administration locale notamment les communes, les zones, les collines ou les quartiers. Il a précisé que les relations institutionnelles éclairent sur les meilleures pratiques en matière de communication parlementaire. Il s'agit notamment de la diffusion des informations relatives aux lois examinées et adoptées ainsi que le contrôle de l'action gouvernementale, exercé au nom des citoyens.

Le Président du Sénat a expliqué qu'une population régulièrement informée des activités de ses représentants développe davantage de la confiance envers les institutions.

Dans le souci de mieux informer tous ceux qui souhaitent suivre les activités du Sénat, Monsieur Ndirakobuca a informé que plusieurs plateformes de communication ont été mises en place pour diffuser les informations au quotidien. Il s'agit notamment du réseau X (anciennement Twitter), de Facebook, du Site Web et de YouTube. De plus, une nouvelle plateforme dénommée E-Sénat a été récemment lancée afin de permettre aux citoyens de suivre facilement les activités du Sénat.

(Sénat)

Une délégation des parlementaires Burundais participe aux travaux de la 1^{ère} Assemblée parlementaire de l'OEACP-UE



envisagé. Dans ce contexte, les Organisations régionales jouent un rôle déterminant pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits ». Le Chef de la délégation des parlementaires burundais a souligné que les parlements régionaux sont encouragés à poursuivre leurs efforts destinés à s'impliquer davantage dans le processus de paix et qu'ils sont appelés à renforcer leurs mécanismes de coopération afin de partager des expériences et s'appuyer en cas de besoin. Au terme de son propos, elle a émis le souhait que les organisations régionales et leurs parlements travaillent de concert dans la prévention des conflits, dans les processus de médiation et de négociation ainsi que dans la gestion des périodes post-confliktuelles.

Les travaux de la 1^{ère} session de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation des Etats de l'Afrique Caraïbes et Pacifique (OEACP) et l'Union Européenne (UE) auxquels participe une délégation des parlementaires burundais conduite par le 1^{er} Vice-président du Sénat, Honorable Générose Ngendanganya, ont été ouverts par Son Altesse Royale Prince Lindani, représentant le Roi du Royaume d'Esawatini, le mardi 12 mai 2026, dans la Vallée d'Ezulwini.

Lors des interventions diverses des Chefs de délégations, le Premier Vice-président du Sénat s'est exprimé sur "le rôle des organisations régionales et de leurs parlements dans la paix et la sécurité en Afrique". A ce sujet, elle a indiqué que la paix et la sécurité constituent des préalables indispensables au développement durable du pays. "Sans paix, aucun progrès ne peut être

Les interventions qui se sont succédé étaient centrées sur le partenariat stratégique renouvelé de l'Organisation des Etats de l'Afrique Caraïbes et Pacifique après les accords de Cotonou. Les participants ont souligné la nécessité pour tous les Etats membres d'agir conjointement afin de faire face aux défis actuels, notamment le changement climatique, insécurité dans certains pays africains, la migration clandestine, le terrorisme, ainsi que d'autres enjeux majeurs de l'époque. Ils sont revenus sur la crise sécuritaire et meurtrière qui secoue gravement l'Est de la République Démocratique du Congo ainsi que le Sud Soudan. A ce sujet, un appel a été lancé à la communauté internationale pour que la guerre cesse. Ainsi, les déclarations doivent être accompagnées par les actes. (Sénat)

Retour du Premier Ministre Burundais en provenance de Caire

Le Premier Ministre du Burundi, Monsieur Nestor Ntahontuye est rentré, à Bujumbura, le 11 mai 2026, après une mission officielle au Caire, en Egypte. Il représentait le Chef de l'Etat Burundais à l'invitation de son homologue égyptien, aux cérémonies de l'inauguration du siège principal de l'Université Léopold Sédar Senghor, tenu le 9 mai 2026.

A son arrivée à l'Aéroport de Bujumbura, Monsieur Ntahontuye a indiqué, lors d'une interview accordée à la Presse, que cette Université regroupe 25 pays africains, surtout de la Francophonie avec l'appui de l'organisation internationale de la Francophonie. Il a précisé que cet établissement avait initialement ouvert ses portes au sein de l'Université Saint-Laurent et qu'il fonctionne jusqu'à pré-



sent dans un bâtiment anciennement occupé par la République arabe d'Égypte à titre locatif.

Selon le Premier Ministre, six(6) étudiants burundais poursuivent actuellement leurs études dans cette institution. Il a souligné que ces étudiants contri-

buent notamment aux programmes de formation liés à la planification des politiques sectorielles et leur mise en œuvre.

Au cours de sa visite, le Chef du Gouvernement du Burundi s'est également rendu au musée égyptien, dont la construction a duré 23 ans et qui accueille plus de 5000 visiteurs par jour. Il a indiqué que cette mission a été bénéfique, notamment grâce aux échanges d'expériences qu'il a eus avec les responsables de l'Université, en vue de l'implantation éventuelle d'un Campus de cette institution au Burundi dans un avenir proche (d'ici l'été).

En marge de cette visite, Monsieur Ntahontuye a également visité les pyramides égyptiennes, où il a participé à des cérémonies commémoratives. Il a souligné l'importance de promouvoir et de moderniser les sites culturels et touristiques, afin d'attirer davantage d'investisseurs et de visiteurs étrangers. **(ABP)**

Rencontre diplomatique entre le Burundi et l'Irlande



Le mercredi 13 mai 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, S.E. l'Ambassadeur Édouard Bizimana, a reçu en audience l'Ambassadeur d'Irlande au Burundi, Madame Nicola Brennan, avec résidence à Dar-Es-Salaam.

Madame Brennan a commencé par adresser ses félicitations au Ministre pour la présidence du Burundi à la tête de l'Union africaine. Elle a salué les efforts diplomatiques et politiques du Burundi ainsi que la bravoure et le leadership du Président burun-

dais.

Les discussions entre les deux autorités ont porté sur plusieurs sujets d'intérêt commun. Parmi eux, les bourses d'études offertes chaque année par l'Irlande, mais surtout la situation sécuritaire et humanitaire à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). L'Ambassadeur Brennan a exprimé la préoccupation de son pays face aux conditions difficiles des réfugiés, notamment les Congolais installés dans les camps au Burundi et les Burundais vivant en Tanzanie.

Elle a rappelé que l'Irlande, à travers le HCR, l'OIM, le Concern Worldwide et d'autres agences humanitaires, apporte un soutien multiforme aux réfugiés. Par ailleurs, sa visite dans un camp congolais lui a permis de constater la précarité des réfugiés malgré les efforts considérables du Burundi. Elle a souligné qu'un retour à la paix et à la sécurité en RDC serait la meilleure solution pour permettre aux réfugiés de rentrer chez eux.

De son côté, le Ministre Bizimana a remercié l'Irlande pour son appui dans le domaine humanitaire et a mis en avant les efforts considérables du Burundi pour accueillir et soutenir les réfugiés. Concernant la crise à l'Est de la RDC, il a regretté le non-respect des accords de Nairobi, Washington et Doha par les parties en conflit. Il a appelé l'Union européenne à s'impliquer davantage afin de renforcer les mécanismes régionaux de paix et de

sécurité ainsi que d'autres initiatives régionales déjà entrepris.

Le Ministre a réaffirmé que le Burundi privilégie toujours

le dialogue comme voie de résolution pacifique des différends. Enfin, il a exprimé le souhait de la reprise effective de l'appui budgétaire entre les pays de l'Union européenne et le Burundi. (MAEIRCD)

Visite surprise du Ministre Bizimana dans les agences de recrutement des travailleurs migrants burundais



Le vendredi matin, 15 mai 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence Ambassadeur Édouard Bizimana, a effectué une visite inopinée dans plusieurs agences de recrutement de travailleurs migrants burundais.

Parmi les 64 agences légalement enregistrées, sept (7) ont été ciblées. Il s'agit de : Trust Manpower Agency, Aldarwiche Agency Ltd, Iwad International Recruitment, Alsuwedi Agency, Frankly Jobs Limited Company, United Lines Recruitment et Alpha Recruitment Company. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la bonne gouvernance de la migration de la main-d'œuvre et du suivi-évaluation des activités de ces agences. Le Ministre souhaitait s'assurer que les pratiques respectent les

textes réglementaires en vigueur et les droits fondamentaux des travailleurs migrants.

Au cours de cette inspection, il a été constaté que certaines agences opèrent en violation flagrante des textes d'application. Des manquements graves ont été constatés dans certaines agences et le Ministère prendra les mesures qui s'imposent et prévues par la loi.

A cet effet, des conseils ont été donnés aux travailleurs migrants qu'aux représentants de ces agences. Pour les travailleurs migrants en attente de redéploiement, Édouard Bizimana a rappelé l'importance de préserver l'image du Burundi à l'étranger. Il les a encouragées à rester fidèles aux valeurs et coutumes burundaises pour porter haut l'image du Burundi et à se comporter en dignes représentants de leur patrie mais aussi de garder à l'esprit que le but ultime de leur départ à l'étranger est de travailler pour faire vivre leurs familles et développer le pays surtout.

Aux responsables des agences qui présentent des irrégularités, le Ministre les a rappelés leurs obligations légales et les a sommés de se conformer aux règles qui les lient au Gouvernement et de les appliquer de manière effective, afin d'assurer une meilleure protection des travailleurs migrants. Signalons que cette opération coup de poing illustre la volonté du Gouvernement de mettre fin aux abus et d'assurer une gouvernance stricte de la migration de la main-d'œuvre. (MAEIRCD)

Son Eminence le Cardinal Luis Antonio effectue une visite officielle au Burundi



Le samedi 16 mai 2026, Son Eminence le Cardinal Tagle, Pro-Préfet du Dicastère pour l'Évangélisation, Section pour la Première Évangélisation et les Nou-

velles Églises particulières, est arrivé au Burundi.

Il a été accueilli à l'Aéroport Melchior Ndadaye par le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Édouard Bizimana, ainsi que par le Nonce apostolique au Burundi, Son Excellence Monseigneur Dieudonné Datonou. Les Archevêques et Évêques du Burundi, de nombreux prêtres, religieux, laïcs chrétiens et fidèles étaient venus accueillir cette haute personnalité religieuse.



Lors d'un point de presse accordé à son arrivée, Son Éminence le Cardinal Luis Antonio Tagle a indi-

qué qu'il était porteur d'un message du Pape appelant le monde entier à toujours prier.

Il a exprimé sa joie d'être accueilli au Burundi, un pays, selon lui, rempli de bénédictions, disposant de nombreuses écoles, séminaires, congrégations pastorales et églises qui aident le peuple à demeurer proche de Dieu.

Il a également fait savoir que l'Église catholique est toujours prête à œuvrer aux côtés du Burundi.

Par la suite, il a été conduit à la Nonciature apostolique, où il a présidé les cérémonies de la levée définitive du deuil du Pape François, de vénérée mémoire. **(MAEIRCD)**

Entretien entre l'Ambassadeur du Burundi et le Représentant Spécial du Ministre en charge de l'Intérieur en France



dience Monsieur Patrick Stefanini, Représentant

Le mercredi 13 mai 2026, l'Ambassadeur du Burundi en France S.E Madame Spès Caritas Njebarikanuye a reçu en au-

spécial du Ministre de l'Intérieur accompagné par Monsieur Mathias Gariston, Chef de la Section Accords de Réadmission et Affaires Internationales.

Il travaille au sein du Bureau des affaires juridiques et de la coopération internationale relevant de la direction de l'immigration, sous-direction de la lutte contre l'immigration irrégulière et de la coopération bilatérale.

Leurs échanges ont porté sur leur nouvelle mission au Burundi en matière de réadmission et de coopération entre la France et le Burundi. **(Ambassade du Burundi à Paris)**

Les multiplicateurs semenciers de Mwaro et Nyabihanga confrontés à plusieurs défis

Le retard dans la distribution des semences de pommes de terre, le manque d'engrais chimiques malgré les paiements déjà effectués à la Banque Communautaire et Agricole du Burundi (BCAB) ainsi que l'absence d'assistance aux agriculteurs confrontés à des problèmes agricoles, figurent parmi les principales difficultés auxquelles font face les multiplicateurs semenciers des communes Mwaro et Nyabihanga, dans la province Gitega. Ces préoccupations ont été adressées le lundi

11 mai 2026, à la Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, Madame Calinie Mbarushimana, lors d'une réunion tenue au chef-lieu de la commune Mwaro. Cette rencontre visait à analyser ensemble les problèmes rencontrés dans le secteur agricole et à envisager des solutions pour son développement.

S'adressant aux multiplicateurs semenciers des communes Mwaro et Nyabihanga, Madame Mbarushimana



a souligné que leur activité ne devrait pas être motivée uniquement par la recherche du profit, mais également par le souci du bien-être de la population et la contribution à la vision du pays. Elle les a invités à fournir des semences sélectionnées et de bonne qualité, à préserver la confiance des agriculteurs afin de maintenir leur crédibilité, ainsi qu'à solliciter l'appui des techniciens agricoles en cas de maladies des cultures.

Madame Mbarushimana a également insisté sur l'importance de l'entretien des cultures, même sur de petites superficies bien exploitées et de l'utilisation du fumier organique, qu'elle considère comme indispensable malgré l'existence des engrais chimiques. Elle a recomman-

dé à la population de tracer des courbes de niveau, planter des herbes de protection et des arbres agro-forestiers ainsi que de creuser trois fosses à compost par ménage pour la production du fumier organique.

Concernant la carence d'engrais chimiques, Madame Mbarushimana a indiqué qu'une commission chargée du suivi de cette question a déjà été mise en place. Elle a exhorté les multiplicateurs semenciers à servir de modèles afin que les communes Mwaro et Nyabihanga deviennent de véritables greniers de semences dans la province Gitega.

La Ministre ayant l'agriculture dans ses attributions a appelé les multiplicateurs semenciers à se regrouper afin de présenter collectivement leurs doléances à l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), dans le but de permettre aux autres producteurs d'obtenir les semences à temps. Elle leur a également demandé d'éviter toute fraude dans les semences distribuées à la population.

Signalons que la Ministre Mbarushimana était accompagnée du Directeur Provincial de l'Agriculture à Gitega ainsi que du responsable de l'ISABU. **(Le Renouveau)**

Descente de trois Ministres dans les communes Ntahangwa, Mukaza et Mugere pour la vérification du respect des mesures d'hygiène



Dans le cadre de vérification de la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de salubrité, trois Ministres qui sont respectivement ceux en charge de la Sécurité Publique, la Santé Publique et de l'Infrastructure ont effectué, dans l'après-midi du mercredi 13 mai 2026, avec le Gouverneur de la province de Bujumbura et les administrateurs des communes Ntahangwa, Mukaza et Mugere, une descente dans ces trois communes pour voir l'état des lieux de la mise en œuvre de cette mesure.

Après avoir visité certains lieux des communes Ntahangwa, Mukaza et Mugere de la province de Bujumbura, le Ministre ayant la Sécurité Publique dans ses attributions Monsieur Léonidas Ndazuzaniye, a rappelé que ces mesures sont stipulées dans l'ordonnance ministérielle conjointe signée le 18 février 2026 par trois Ministères (la sécurité publique, la santé publique et celui en charge des infrastructures). Monsieur Ndaruzaniye a fait savoir que, lors de l'émission publique animée récemment dans la province de Butanyerera, en commune Kayanza, il y a eu annonce des mesures et amendes infligées à des personnes qui passent outre cette loi. Il a également indiqué qu'un délai a été fixé pour mettre en application cette mesure.

Le Ministre Ndaruzaniye a signalé que le Gouvernement du Burundi a pris en considération cette doléance de la population pour pouvoir bien s'y préparer. Après avoir écouté les doléances de la population, Monsieur Ndaruzaniye a indiqué qu'en dates du 4 au 9 mai 2026, les Gouverneurs, Administrateurs, Chefs de zone et Chefs

de quartier ou de Collines de tout le pays, ont effectué une descente sur terrain pour voir l'état des lieux de la mise en œuvre des mesures d'hygiène. Monsieur Ndaruzaniye a félicité les Burundais qui ont compris cet appel. Il a signalé qu'il y a ceux qui l'ont déjà fait et ceux qui sont dans l'étape de finalisation. L'équipe de la primature a fait également le tour du pays pour voir la mise en œuvre de cette mesure.

Après cette tournée, Monsieur Ndaruzaniye a préci-

sé que beaucoup l'ont appliqué. Il a informé la population que, dans deux semaines, les sanctions relatives au non application de cette mesure seront appliquées dans tout le pays en infligeant des amendes. Monsieur Ndaruzaniye a ajouté aussi qu'à part ces amendes, des maisons, des boutiques, des restaurants, des bistrotts ou des églises qui ne respectent pas ces mesures, seront fermés sans aucune distinction et seront ouverts après avoir payé cette amende. **(Le Renouveau)**

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi